

Délibération n°31

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
61

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
21 mars 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
4 avril 2017

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

06 AVR. 2017

Objet :
Filière Chataigneraie –
structuration : demande de
subvention

L'AN deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 21 mars 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, M Jacqueline DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine BAILLY, M Philippe SCHAAL, M Jean-Yves VIDEAU **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

- M José BELDA conseiller communautaire unique de CHAVAROUX a donné pouvoir à M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Annick DAVAYAT conseillère communautaire unique de VARENNES S/MORGE, a donné pouvoir à M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- Mme Nicole LAURENT a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Nicole PICHARD a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de ST-LAURE, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.
- M Stéphane FRIAUD a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA

- M Lionel CHAUVIN
- M Jacques LAMY

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Catherine HOARAU

Filière Châtaigneraie – structuration : demande de subvention

Depuis 2011, la communauté de communes Volvic Sources et Volcans a engagé un projet de valorisation et de réhabilitation de la châtaigneraie suite à une étude réalisée en 2013 par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). Ce projet concerne 310 hectares, situés principalement sur le territoire des communes de Volvic, Sayat et Chanat-la-Mouteyre.

L'objectif du projet est d'amorcer la constitution d'une filière de production de châtaigne basée sur une réhabilitation et une mise en valeur de l'espace forestier Châtaigneraie de la Faille de Limagne.

Ce projet aura différentes finalités :

- 1 Revaloriser un espace peu entretenu actuellement,
- 2 Créer du développement économique à partir d'une denrée locale,
- 3 Retravailler le lien social par la mobilisation des acteurs, et ainsi créer une identité territoriale.

Du mois d'avril au mois de septembre 2015, une stagiaire a travaillé sur la structuration de la filière châtaigneraie. Elle a été contractualisée en octobre 2015, pour poursuivre sa mission.

Pour le travail d'animation et de structuration de la filière châtaigneraie, une demande de subvention au GAL LEADER a été formulée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. La subvention a été attribuée sur 80% du poste.

Dépenses		Recettes	
Animation	11 619 €	LEADER	9 295 €
		Autofinancement VSV	2 324 €
TOTAL	11 619 €	TOTAL	11 619 €

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve le plan de financement ci-dessus,**
- **autorise le Président ou son représentant légal à signer tous documents nécessaires au versement de cette subvention.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



***Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON